



## **Demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation**

Art. L111-6-1, L111-6-1-1 et L111-6-1-3 du Code de la construction et de l'habitation

Art. R423-70-1 et R425-15-2 du code de l'urbanisme

Arrêté du 8 décembre 2016 relatif aux modalités de constitution du dossier de demande d'autorisation de travaux conduisant à la création de locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant

Délibération n°2025-02-038 en date du 15/10/2025 du Conseil Municipal de la commune d'Althen-des-Paluds portant sur l'autorisation préalable à la division de logements

Délibération n°DE/46/8.5/08.12.2025 de la Communauté d'Agglomération Les Sorgues du Comtat portant sur l'autorisation préalable à la division de logements

Date de dépôt de la demande

Numéro d'enregistrement

**DL 084 001**

Identité du demandeur (à renseigner) :

Adresse du demandeur (à renseigner) :

Adresse des travaux (à renseigner) :

Références cadastrales de la parcelle supportant les travaux envisagés (à renseigner) :

Cachet de la Mairie

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande d'autorisation préalable de travaux conduisant à la création de plusieurs locaux à usage d'habitation dans un immeuble existant.

La Commune dispose d'un délai de 15 jours à compter de la date de dépôt de la demande pour délivrer l'autorisation ou la rejeter.

Le défaut de réponse dans le délai de 15 jours vaut autorisation.

Toutefois, dans les 15 jours qui suivent le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire pour vous indiquer qu'il manque certaines informations ou pièces nécessaires à l'instruction de votre dossier.

Dans ce cas, le délai de 15 jours dont dispose la commune ne court qu'à compter de la réception du dossier **complet**.

Les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention d'une autorisation expresse ou implicite.

Cette autorisation concerne exclusivement les travaux ne relevant pas d'une autorisation prévue par le code de l'urbanisme.

Dans le cas où ces travaux s'accompagnent de travaux soumis à autorisation d'urbanisme préalable prévue par le code de l'urbanisme, la demande de déclaration préalable et/ou de permis de construire tiendra lieu d'autorisation de diviser et elle devra être accompagnée de ce formulaire rempli et des documents relatifs au constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R 1334-12 du code de la santé publique et de la copie d'un état mentionnant l'absence ou, le cas échéant, la présence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiante.

*Délais et voies de recours : À défaut de réponse de l'administration dans un délai de 15 jours à compter du dépôt de la demande, la décision de l'administration est réputée favorable. La décision qu'elle soit tacite ou expresse peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de la date à laquelle la décision est réputée favorable, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Nîmes*

#### **LISTE DES PIECES A JOINDRE (à cocher)**

- Formulaire complété, daté et signé
- Plan de situation
- Plan de masse côté en 3 dimensions
- Plans intérieurs côtés de l'immeuble avant et après travaux
- Descriptif des travaux et équipements divers ajoutés
- Le constat de risque d'exposition au plomb mentionné à l'article R1334-12 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1949.
- Une copie d'un état mentionnant l'absence ou, le cas échéant, la présence de matériaux ou produits de la construction contenant de l'amiante (Diagnostic Technique Amiante) mentionné à l'article R.1334-29-5 du code de la santé publique. Pièce obligatoire pour tous les logements construits avant 1997.

Votre demande fait également l'objet d'une déclaration préalable ou d'une demande de permis de construire (modification de façades, extension, surélévation de toiture,...)

Oui

Non

(Le cas échéant, l'autorisation d'urbanisme tient lieu d'autorisation préalable de division mais ce formulaire accompagné de ses pièces doit être rempli cependant).

**Ce dossier doit être déposé et/ou adressé en envoi recommandé avec accusé de réception à la Mairie d'Althen-des-Paluds – Service urbanisme en 3 exemplaires.**

## I – IDENTITE DU DEMANDEUR

➤ Vous êtes le propriétaire du logement :  OUI  NON

➤ Vous êtes un mandataire du propriétaire :  OUI  NON

Si oui

A quel titre :

Activité exercée :

N° et lieu de délivrance de la carte professionnelle, le cas échéant :

➤ Vous êtes un particulier :  OUI  NON

Si oui

Madame  Monsieur

NOM : .....PRENOM :

Date de naissance : ...../...../.....

Lieu de naissance :

➤ Vous êtes une personne morale :  OUI  NON

Si oui

Dénomination ou raison sociale :

N° SIRET :

Forme juridique, type de société :

Représentant de la personne morale :

Madame  Monsieur

NOM : .....PRENOM :

## II – COORDONNEES DU DEMANDEUR

➤ Si vous êtes un particulier ou une personne morale :

Numéro de la voie :

Nom de la voie :

Lieu-dit : .....BP : .....

Code postal : .....Localité : .....

Numéro de tél. :

Courriel : .....@.....

➤ Si vous êtes mandataire :

Numéro de la voie :

Nom de la voie :

Lieu-dit : .....BP : .....

Code postal : .....Localité : .....

Numéro de tél. :

Courriel : .....@.....

### III – IDENTITE DU (DES) PROPRIETAIRE(S) (si différent du demandeur)

➤ Vous êtes un particulier :  OUI  NON

Si oui

Madame  Monsieur

NOM : .....PRENOM :

.....Date de naissance : ...../...../.....

Lieu de naissance :

Si plusieurs propriétaires, préciser leur identité et leur qualité

➤ Vous êtes une personne morale :  OUI  NON

Si oui

Dénomination ou raison sociale : .....

N° SIRET : .....

Forme juridique, type de société : .....

Représentant de la personne morale :

Madame  Monsieur

NOM : .....PRENOM : .....

### IV – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IMMEUBLE

➤ Localisation

Numéro de la voie : .....

Nom de la voie : .....

Lieu-dit : .....BP : .....

Code postal : .....Localité : .....

➤ Type d'habitat :  Maison individuelle  Immeuble collectif

➤ Période de construction de l'immeuble :

Avant 1949

De 1949 au 30 juin 1997

Après le 1<sup>er</sup> juillet 1997

➤ Références cadastrales : Section : .....Numéro : .....

➤ Votre immeuble est-il concerné par un arrêté de police ?

• Insalubrité :  OUI  NON

• Arrêté de péril :  OUI  NON

• Interdiction d'habiter :  OUI  NON

➤ Est-ce que votre immeuble présente des éléments architecturaux classés ?

OUI

NON

NE SAIT PAS

➤ Votre immeuble est-il raccordé aux réseaux d'assainissement ?

OUI       NON

➤ Quel est l'objet de votre demande de division d'immeuble ?

Création d'un ou de plusieurs logements pour mise en location future

Pour chaque logement créé :

- Bail unique
- Baux multiples

Création d'une ou de plusieurs chambres supplémentaires pour mise en location individuelle ?

- Bail unique
- Baux multiples

Autres :

**V – RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'IMMEUBLE EXISTANT**

➤ Bâtiment : Porte : Etage du logement :

➤ Surface de plancher de l'immeuble : m<sup>2</sup>

➤ Usage :

- Mixte (professionnel et habitation)
- Habitation

➤ Si l'immeuble comporte un seul logement, précisez :

Type de logement (nombre de pièces principales)

1 pièce     2 pièces     3 pièces     4 pièces     5 pièces     6 pièces et plus

➤ Logement n°1 :

➤ Surface de plancher : m<sup>2</sup>

➤ Logement concerné par la division :  OUI       NON

➤ Type de logement :

1 pièce     2 pièces     3 pièces     4 pièces     5 pièces     6 pièces et plus

➤ Logement n°2 :

➤ Surface de plancher : m<sup>2</sup>

➤ Logement concerné par la division :  OUI       NON

➤ Type de logement :

1 pièce     2 pièces     3 pièces     4 pièces     5 pièces     6 pièces et plus

➤ **Logement n°3 :**

➤ Surface de plancher : m<sup>2</sup>

➤ Logement concerné par la division :  OUI  NON

➤ Type de logement :

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  5 pièces  6 pièces et plus

**Complétez si nécessaire :**

## **V – DESCRIPTION DES TRAVAUX**

➤ **Création de surface :**

OUI  NON

Si oui : surface de plancher créée en m<sup>2</sup> : .....

*N.B. : En application des dispositions des articles R\*421-14 et R\*421-17 du code de l'urbanisme, les travaux que vous envisagez sont susceptibles de devoir faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme.*

*R\*421-17 : les travaux qui ont pour effet la création soit d'une emprise au sol, soit d'une surface de plancher supérieure à 5 m<sup>2</sup> et inférieure ou égale à 20 m<sup>2</sup> sont soumis à Déclaration préalable*

*R\*421-14 : les travaux qui ont pour effet la création d'une surface de plancher ou d'une emprise au sol supérieure à 20 m<sup>2</sup>*

➤ **Nombre de logements créés à la suite de la division :** .....

➤ **Surface de plancher des futurs logements :**

Logement n°1 : .....m<sup>2</sup> ; Logement n°2 : .....m<sup>2</sup> ; Logement n°3 : .....m<sup>2</sup>

Logement n°4 : .....m<sup>2</sup> ; Logement n°5 : .....m<sup>2</sup> ; Logement n°6 : .....m<sup>2</sup>

➤ **Réfection de la toiture :**

OUI  NON

➤ **Descriptif des travaux :**

## VII – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX EQUIPEMENTS AJOUTES APRES DIVISION

➤ Locaux accueillant les ordures ménagères :  OUI  NON

➤ Parties communes :  OUI  NON

Si oui :

Présence d'extincteurs dans les parties communes :  OUI  NON

Présence de détecteurs de fumée dans chaque logement créé :  OUI  NON

➤ Système de chauffage :

- Convecteur électrique
- Pompe à chaleur
- Climatisation réversible
- Autres : (précisez)

➤ Système de ventilation

- Simple flux
- Double flux
- Autre (détaillez)

# REmplir une fiche par logement cree

## LOGEMENT N°.....

### VIII – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU LOGEMENT

➤ **Bâtiment :** Porte : Etage du logement :

➤ **Surface de plancher :** m<sup>2</sup>

➤ **Type de logement :**

1 pièce  2 pièces  3 pièces  4 pièces  5 pièces  6 pièces et plus

➤ **Hauteur sous plafond :** .....m

➤ **Volume habitable :** .....m<sup>3</sup>

➤ **Ouverture donnant à l'air libre des pièces principales :**  OUI  NON

➤ **Surface des baies des pièces principales donnant à l'air libre :**

➤ **Raccordement au réseau public d'eau potable :**  OUI  NON

➤ **Raccordement au réseau public d'évacuation des eaux usées :**  OUI  NON

➤ **WC :**  OUI  NON

Si oui :

Dans le logement...  Dans l'immeuble

Individuel  Collectif

Equipement des WC : ventilation  OUI  NON

➤ **Salle de bains :**  OUI  NON

• Equipements :  Baignoire  Douche.....  Lavabo.....

• Système de ventilation :

• Type de chauffage :

• Ouverture donnant à l'air libre :  OUI  NON

➤ **Cuisine :**  OUI  NON

• Equipements :  Evier  Appareil de cuisson....

• Système de ventilation :

• Type de chauffage :

• Ouverture donnant à l'air libre :  OUI  NON

➤ **Production d'eau chaude :**  OUI  NON

Si oui :

Avec quelle énergie ?  électricité..... gaz..... fioul..... autre

➤ **Stationnement** :  OUI       NON

Si oui

- Individuel     Collectif  
 Espace couvert     Espace couvert et fermé     Espace ouvert  
 Sur espaces publics dédiés

➤ **Accessibilité PMR** :  OUI       NON

## **IX- ENGAGEMENT ET SIGNATURE**

J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation.

Je soussigné(e)  Madame,  Monsieur.....auteur de la demande, atteste sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées dans la demande.

Fait à :

Le :

Signature du demandeur :

Si vous êtes un particulier, la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés complétées par le règlement général de protection des données entré en application le 25 mai 2018, s'appliquent aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Ils garantissent un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande.

Les informations nominatives comprises dans ce formulaire ne seront pas utilisées à des fins commerciales.